



DEMANDE DE PERMIS - BÂTIMENT ACCESSOIRE (Garage, abri, remise résidentielle, patio, gazebo ou autres accessoires)

NUMÉRO AU RÔLE (MATRICULE) : _____ NUMÉRO : _____

GÉNÉRALITÉS : résumé des conditions d'émission du permis

1. La demande doit être **conforme aux règlements** de construction, de zonage et de permis et certificats,
2. La demande **est accompagnée de tous les plans et documents exigés** par le règlement sur les permis et certificats;
3. Le coût du permis, fixé à 30 \$ pour un nouveau bâtiment ou 20 \$ pour le déplacement d'un bâtiment et selon la valeur des travaux pour agrandissement ou transformation doit être payé;

Attention : Le terrain sur lequel doit être érigée chaque construction projetée forme un ou plusieurs lots distincts sur les plans officiels du cadastre; (terrain cadastré ce n'est pas une partie de lot, le terrain a son numéro de lot distinct).

N.B. L'inspecteur en bâtiment dispose d'un délai de **30 jours** pour émettre (ou refuser) le permis de construction **à partir du moment où tous les documents exigibles ont été fournis** et que la demande est substantiellement complète. Le permis devient caduc si les travaux pour lesquels il a été émis ne sont pas commencés dans un délai de 6 mois de la date d'émission dudit permis.

DÉFINITIONS :

Un garage ou un abri d'auto

- ne doit pas avoir plus de 80 % de la superficie au sol de la résidence;
- la hauteur maximale est celle du bâtiment principal;
- marge de recul avant maximale est celle du bâtiment principal;
- marge latérale et arrière est de minimum un mètre ou 1,5m s'il y a une ouverture (fenêtre ou porte)

** Il est possible d'avoir un garage et un abri d'auto contigu à la résidence et un garage et un abri non contigu à la résidence.*

Une remise

- ne doit pas avoir plus de 14 m² (150 pi²) de superficie

1- IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT:

Nom : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Adresse courriel _____

*Note : Le requérant doit être propriétaire ou doit fournir une procuration écrite du ou des propriétaires. Dans le cas où la propriété aurait été **achetée récemment**, vous devez accompagner votre demande d'une copie de l'**acte de vente**.*

2- INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE TERRAIN :

Localisation: _____

Numéro de lot : _____ Superficie : _____

Rang : _____ Cadastre : _____

Zonage : _____ Numéro de la zone : _____



3- EXÉCUTION DES TRAVAUX (ENTREPRENEUR) OU (PROPRIÉTAIRE)

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

No RBQ : _____

4- DESCRIPTION DU PROJET :

- Garage Remise Abri
 Gazebo Patio autre

Description du projet :

Date du début des travaux : _____

Date prévue pour la fin des travaux : _____

Valeur déclarée : _____ \$

Type de fondation : _____

Nombre d'étages : _____ Hauteur du bâtiment : _____

Nombre de pièces prévues : _____

Dimensions : Façade avant : _____ Façade arrière : _____

Côté gauche : _____ Côté droit : _____

Revêtement extérieur : Toit : _____ Murs : _____

Couleur de revêtement extérieur pour bâtiment accessoire

Toit: _____ Murs: _____

Autres

5- DOCUMENTS REQUIS:

Demande pour GARAGE RÉSIDENTIEL

- Titre de propriété
- Plan de cadastre (sauf pour construction agricole)
- Plan d'implantation par un arpenteur géomètre montrant les dimensions de la résidence et l'emplacement du nouveau garage ou sur votre plan de localisation;
- Plan de construction ou
- Plan **d'architecte si construction excède 2 étages ou 300 m² (3229pi²)** de superficie brute totale des planchers et/ou compte plus d'un niveau de sous-sol.
- Paiement du permis



Demande pour autre BÂTIMENT ACCESSOIRE

Sur votre plan de localisation en annexe ou dans l'encadré ci-dessous veuillez dessiner et indiquer à l'échelle:

- Plan d'implantation montrant le nouveau bâtiment accessoire ou la nouvelle construction accessoire, le bâtiment principal et les autres bâtiments existants;
- La distance entre le nouveau bâtiment ou la nouvelle construction accessoire et les lignes de propriété ;
- Plan d'architecte si construction excède 2 étages ou 300m² (3 229pi²) de superficie brute totale des planchers et/ou compte plus d'un niveau de _____
- Paiement du permis

N.B. - Un plan d'implantation et ou de cadastre signé par un arpenteur-géomètre, dans plusieurs cas, peut être nécessaire à l'étude la conformité de la demande;

- Aussi tout autre plan ou document requis par l'officier pour établir la conformité de la construction avec la réglementation d'urbanisme municipale.

Plan d'implantation sur terrain croquis :

DÉCLARATION

Je soussigné(e), _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets.

Signature du propriétaire ou représentant autorisé : _____

Date : _____

Réservé à la municipalité	
Coût du permis : _____	
La présente demande de permis a été :	Approuvée le _____ Refusée le _____
Raison du refus : _____ _____ _____	
Signature du fonctionnaire responsable : _____	
Visite du terrain : _____	Date : _____
Remarques : _____ _____ _____	